



CAMPING SAINT MICHEL ***

☎ 02.33.70.96.90 Fax 02.33.70.99.09

<http://www.campingsaintmichel.com>

Email:infos@campingsaintmichel.com



CONTRAT DE LOCATION

A COMPLETER ET A RETOURNER POUR LA RESERVATION

- Je soussigné Mme, Melle, Mr Prénom
demeurant (adresse complète)
.
n° téléphone (obligatoire) E-mail :

Désire louer : 1 chambre (demi-locatif) dans un locatif de type : Mobil-home 2 pers 20m² avec TV
et terrasse + Taxe de séjour et petit déjeuner compris.
Lors du week-end Rando-GIR du 25 au 26 septembre 2010.

POUR LA PERIODE DU .25/09.AU. . 26/09. (SOIT . 1. . NUIT(S))
HEURE D'ARRIVEE APPROXIMATIVE : . . 10 h 00.

Montant du séjour (hors taxe de séjour) : . 31,90. .. Euros.

COMPOSITION DE LA FAMILLE

NOM	PRENOM	AGE

CONDITIONS DE REGLEMENT :

A la réservation : 1/4 du prix du séjour, le solde à l'arrivée et une caution de 150 € par location.
En cas de retard supérieur à 1 jour et si le client n'a pas prévenu, le camping pourra disposer de la location et le règlement reçu lui sera acquis.

TAXE DE SEJOUR PAR JOUR ET PAR PERSONNE DE PLUS DE 12 ANS : 0,20 €

Informations bancaires: BNP Avranches IBAN: FR76 3000 4002 4200 0100 0350 537 BIC: BNPAFRPPCAE

Arrhes versées : euros (pour les chèques, libeller à l'ordre du Camping Saint Michel)

Par la présente réservation, j'accepte les dispositions stipulées, ainsi que les conditions générales de location au verso.

A LE
(Signature précédée de la mention lu et approuvé)

NB : Aucun animal ne devra rester enfermé dans la location.

Comment avez vous choisi notre camping:

- Office de tourisme Guides: lequel: Sur recommandation Déjà venu
- Internet : Moteur de recherche Lequel:
- Autres:

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- En juillet et août, les locations s'effectuent du samedi au samedi. **L'arrivée se fait entre 14H00 et 20H00.** Toute arrivée avant la date prévue expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'installation retenue.

- Une caution de 150 € par location sera déposée à la réception et vous sera restituée le jour du départ sous déduction des détériorations constatées ou des ustensiles ou matériels manquants, et si votre locatif est prêt à être reloué immédiatement (nettoyage final effectué, vaisselle et réfrigérateur propres).

- Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

- Nous ne pourrions être en aucun cas responsable des pertes d'objets personnels, vols, blessures ou dommages pouvant être survenus aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

- Les locations seront conservées 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passez ce délai, la location cesse d'être retenue et la somme versée reste acquise au camping. Aucun séjour réduit ou annulé du fait du campeur, qu'elle qu'en soit la raison ne sera remboursé.

- Départ de la location le samedi à partir de 8H00 et avant 11H00. En cas de départ en dehors de cette plage horaire, la caution sera restituée par courrier.

- Si le ménage doit être fait par nos soins, il sera facturé 45 €.

- L'accès au camping est réservé à notre seule clientèle. Un contrôle pourra être effectué à tout moment.

- Les visiteurs doivent stationner sur le parking et se présenter à l'accueil.

- Le parc est ouvert de 7H30 à 23H00. Après 23H00, les véhicules devront être stationnés sur le parking.

- La vitesse à l'intérieur du camping est limitée à 10 Km/h.

- Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés enfermés dans la location en l'absence de leur maître. Il doivent être tenus en laisse et être sortis du terrain pour leurs besoins.

- Les locations sont nominatives, et ne pourront en aucun cas être sous-louées sans l'accord express de la direction du camping.

- Pour les règlements en chèques-vacances, ne pas détacher les talons supérieurs, sans quoi le camping ne pourra accepter votre règlement.